

# Bulletin mensuel : (4 janvier 1892)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **13 (1892)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-134391>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## BULLETIN MENSUEL (4 janvier 1892<sup>1</sup>).

Dans la séance du 18 décembre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. René de La Blanchère a lu un travail très intéressant sur les moyens employés par les Romains pour procurer à l'**Afrique septentrionale** la fertilité remarquable qui lui valait une population très nombreuse comparativement à celle d'aujourd'hui. Dans les conditions actuelles, la mise en valeur obtenue dans l'antiquité est impossible. L'absence d'eau n'est pas l'obstacle capital, car une moitié du pays en reçoit en moyenne plus que le bassin de la Seine, l'autre presque autant que le sud-est de la Russie. Il faut le chercher plutôt dans l'inégale répartition des pluies qui tombent toutes durant quelques mois, tandis que les autres sont complètement secs. Pour remédier aux inconvénients d'un régime torrentueux des rivières et à une sécheresse de cinq mois, les Romains avaient couvert la province d'Afrique d'un réseau d'ouvrages hydrauliques que M. de La Blanchère étudie depuis une dizaine d'années. Le principe qui dominait dans la création et le fonctionnement de ces ouvrages, c'est qu'aucune portion de l'eau n'était abandonnée à elle-même. Depuis le sommet des montagnes jusqu'à la mer, toute celle qui tombait était saisie, conduite et distribuée. Dans les plus petits ravins des montagnes, il y avait des barrages rustiques en pierres sèches pour retenir l'eau. Dans les vallons, d'autres barrages arrêtaient un peu les eaux déjà réunies; à l'entrée de chaque grande vallée, un système d'ouvrages en assurait non seulement l'arrosement, mais le passage de ces mêmes eaux dans des conditions de lenteur et d'absorption voulues. Au débouché de chaque grand *oued* en plaine, un ouvrage important, généralement barrage de retenue et de distribution, empêchait les crues subites et permettait aux eaux de se répandre dans les terrains de culture. M. de La Blanchère a pris pour type l'aménagement hydraulique de l'Enfida, situé sur la limite de la Zeugitane et du Bizacium, et qui peut, par conséquent, servir d'exemple pour les deux régions. Il l'a décrit en détail et a montré que le même système a été établi non seulement dans la Mauritanie, mais dans toute l'Afrique romaine, où l'on en

<sup>1</sup> Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale. — Voir la carte à la quatrième page de la couverture.

retrouve partout des vestiges. Les Romains ont mis plusieurs siècles pour arriver à un résultat complet; la belle époque est le troisième siècle de notre ère. Les guerres intestines, surtout les luttes religieuses, ont amené la décadence, puis la dégradation de ces travaux. L'invasion arabe, jointe au déboisement, leur a porté le dernier coup.

Jusqu'ici la ville du **Caire**, qui compte cependant 400,000 habitants, n'avait points d'égouts. On avait bien songé, sous le règne d'Ismail-pacha, à exécuter quelques travaux de ce genre; mais la canalisation était si défectueuse que Greene-pacha, directeur anglais des services sanitaires et de l'hygiène publique, la fit combler. Le remède fut pire que le mal, car les eaux n'ayant plus d'écoulement s'accumulèrent dans les rues pendant les mois d'hiver, et, pendant l'été, la fièvre typhoïde sévit au point que, d'après les statistiques officielles, la mortalité, du fait de cette maladie, fut de plus de 45 % des décès pour les indigènes et de 23 % pour les Européens, alors que dans les villes salubres elle ne doit pas dépasser 17 %. Après beaucoup de discussions pour arriver à doter la ville du Caire du meilleur système d'égouts possible, le *Journal officiel* vient de publier un avis, aux termes duquel le gouvernement égyptien recevra, jusqu'au 31 janvier 1892, tous projets relatifs à l'assainissement de la capitale de l'Égypte. Une prime de 5000 fr. sera accordée à l'auteur du travail adopté. Une commission technique, composée de trois membres (Français, Anglais et Allemand) nommés par le gouvernement égyptien, sera chargée d'examiner lesdits projets et de désigner celui d'entre eux qui devra être réalisé.

Un autre projet qui devra être soumis à une commission technique composée d'ingénieurs italiens, anglais, français, allemands et même américains, se rapporte au moyen d'étendre la superficie des terres susceptibles de recevoir la culture du coton, du riz et de la canne à sucre. Elle exige, pendant les mois d'étiage, un arrosage constant, que peut seul procurer un système complet de canaux et de réservoirs. Le barrage en aval du Caire construit sous Méhémet-Ali l'a assuré à la plus grande partie du Delta; le canal Ibrahimieh entretient la culture de la canne dans la partie de la Haute-Égypte comprise entre Siout et Beni-Souef; l'oasis du Fayoum doit sa prospérité aux ramifications du canal naturel du Bahr-Youssef. Il s'agit de faire profiter des mêmes avantages une quantité considérable de terrain dans la **Haute-Égypte**, et de fournir au **Delta** un supplément d'eau qui lui permette d'introduire sur tous les points les cultures susmentionnées. La Société dite des Études du Nil, à la tête de laquelle était M. de La Motte, avait déjà proposé un barrage en aval d'Assouan. M. Willecox, ingénieur anglais des irrigations, elabora un projet de barrage à Assouan

même, tandis que le colonel sir Colin Scott Moncrieff, sous-secrétaire d'État au ministère des travaux publics, propose de créer un réservoir qui emmagasinerait un volume d'eau suffisant pour donner, pendant 60 jours, à l'étiage, trente millions de mètres cubes d'eau par jour; de cette façon, on irriguerait toute la province au nord de Siout et l'on gagnerait à la culture 325,000 hectares qui, plantés en coton, augmenteraient de moitié la production totale de l'Égypte, apportant un bénéfice annuel de cent millions. Quant au projet de M. Willcox, il a peu de chance d'être adopté; en effet, la construction du mur proposée par cet ingénieur, à la première cataracte, aurait pour résultat que, lors des crues du Nil, l'eau recouvrirait pendant six mois de l'année les admirables ruines de l'île de Philæ. Il est vrai que pour prévenir la détérioration des peintures qui couvrent encore les chapiteaux des colonnes, M. Willcox propose de débiter, entre les principaux musées de l'Europe, les diverses parties de ce monument qui appartient au gouvernement égyptien !

Nos lecteurs se rappellent que plusieurs des membres de la mission autrichienne du Kordofan avaient été faits prisonniers à El-Obeïd, en 1883, par les madhistes qui les avaient amenés à **Omdurman** en 1887. Depuis longtemps on était sans nouvelles des captifs, lorsque le 14 décembre, une dépêche du Caire annonça que trois d'entre eux, le P. Ohrwalder et les sœurs Catarina Chincarini et Élisabeth Ventarini, ayant réussi à s'échapper, étaient arrivés sains et saufs à **Korosko**, et allaient descendre vers le Caire. Avant de quitter Korosko, le P. Ohrwalder a fourni des renseignements sur les Européens qui sont encore prisonniers des mahdistes à Omdurman : ce sont 14 Grecs, 8 Juifs et deux membres de la mission autrichienne; tous sont soumis au plus dégradant esclavage : les uns sont enchaînés, d'autres sont surveillés de très près et ont perdu l'espoir de s'échapper. Quant aux conditions dans lesquelles se trouve l'ancien Soudan égyptien, d'après le P. Ohrwalder, la nourriture y est à bon marché et en abondance, mais tout le monde désire la paix et le rétablissement de la souveraineté égyptienne. Les derviches ont presque entièrement abandonné le Darfour où se trouvent maintenant quantité d'éléphants et de bêtes sauvages. En revanche, les derviches sont très nombreux à Fashoda où ils ont un campement, mais ils n'osent pas s'éloigner des rives du Nil. Ils sont les maîtres du commerce de l'ivoire et de la gomme qu'ils vendent aux marchands avec de forts bénéfices. Ils n'exercent aucune influence dans le Bahr-el-Ghazal. La visite du khédivé à la frontière méridionale égyptienne a produit une vive impression dans tout le Soudan. Slatin-Bey, ancien gouverneur du Darfour, est toujours membre de la garde du corps de

Khalifa-Abdulla, mais il ne peut s'échapper. Les prisonniers qui se sont enfuis d'Omdurman sont arrivés au Caire le 21 décembre au matin. Ils se sont échappés le 29 novembre, pendant les troubles occasionnés par les intrigues de deux chefs damagha contre les partisans baggariens de Khalifa-Abdulla et par le mécontentement des habitants d'Omdurman contre le Madhi actuel qui s'entoure de soldats baggariens. Les malheureux fugitifs, accompagnés par trois Arabes fidèles, ont atteint Korosko le 13 décembre, après avoir parcouru en quinze jours près de 900 kilom. Ils voyageaient nuit et jour, montés sur des chameaux. Ils n'ont fait qu'une halte de deux jours au puits de Nurad. Pendant trois jours, ils sont restés sans nourriture et n'ont pas eu un instant de sommeil. D'après leur récit, Omdurman est une ville considérable, renfermant beaucoup de maisons construites en pierre; Khartoum est désert. Peut-être sont-ce les renseignements apportés par ces fugitifs qui ont suggéré à certains journaux de Londres l'idée d'une expédition militaire à organiser pour reprendre le Soudan égyptien. Mais les défaites subies par les troupes anglo-égyptiennes sous Hicks-pacha, Baker, Gordon et la retraite de Wolseley sont encore trop présentes à toutes les mémoires, pour que nous supposions l'opinion publique anglaise disposée à faire les frais d'une entreprise destinée à reconquérir le Soudan.

Nous avons mentionné, dans notre dernier numéro (XII<sup>m</sup> année, p. 356), l'expédition entreprise par le Dr Keller, professeur suisse, avec M. Ruspoli dans le **pays des Somalis**. Des lettres de notre compatriote, arrivées à Zurich, sont datées de la fin d'août et des bords du Webbi-Denonek, le grand fleuve de l'Afrique orientale, qui prend sa source dans la chaîne de montagnes du Runa et va se perdre au S.-E. dans les plages du pays des Gallas. L'expédition italienne débarquait au commencement de juillet à Berbera, sur la côte des Somalis; elle se mettait immédiatement en marche, traversant les immenses steppes du pays, puis le chaînon du Djerato et le désert d'Ogaden, pour atteindre le Webbi. Il était nécessaire d'éviter toute rencontre avec les Abyssins qui se fussent certainement opposés au passage de la colonne. Vers la fin de juillet l'expédition traversait le Webbi. La marche était accélérée en vue de prévenir le rassemblement des indigènes dispersés dans un grand nombre de villages. Sur sa route, l'expédition a rencontré bien des hostilités, les indigènes en armes occupaient les sources et les citernes et semblaient manifester l'intention d'en défendre les abords. Les soldats d'escorte, par leur attitude énergique, ont imposé aux indigènes, qui se sont retirés; toutefois, ils se sont montrés très exigeants, et n'ont cédé qu'à des prix excessifs le bétail dont l'expédition avait besoin pour

son approvisionnement. Le pays jusqu'au fleuve a plutôt le caractère d'une vaste steppe ; pendant l'été, la plupart des rivières et cours d'eau sont à sec ; la température des nuits était plutôt fraîche ; en juillet elle accusait 15°. La végétation change d'aspect sur les bords du fleuve : en lieu et place des mimosas et gommiers, c'est le palmier et le figuier qu'on voit partout. Le fleuve est profond, son cours est rapide, mais il n'a guère que 40 mètres de largeur. Des crocodiles, d'énormes silures et des tortues gigantesques peuplent les eaux. Sur les rives on voit d'innombrables hérons, des échassiers et même l'ibis sacré. L'expédition n'aperçut ni un éléphant, ni un rhinocéros. Le type des indigènes change brusquement dès qu'ont atteint le Webbi, c'est celui du nègre. Des esclaves travaillent et cultivent le sol qui est fertile et produit en abondance le maïs et la doura, dont on emplit d'innombrables huttes coniques. La culture du coton est très étendue et les indigènes confectionnent un tissu grossier, mais solide. L'expédition comptait atteindre les vallées du Djuba vers le milieu d'octobre.

Le dernier numéro du *Deutsches Kolonialblatt* publie les nouvelles suivantes du **D<sup>r</sup> Peters**. Le 24 septembre, le commissaire impérial allemand s'est rencontré à Taveta avec le capitaine Bateman, représentant britannique, pour préparer la délimitation entre les territoires allemands et anglais dans cette partie de l'Afrique. Le D<sup>r</sup> Peters avait avec lui Jean, conducteur de compagnie, et le baron von Pechmann, plus 50 Soudanais et 14 askaris souahéli. Le lieutenant Bronsart von Schellendorf était encore en expédition à Masindi pour escorter des matériaux et des charges. De concert avec le capitaine Bateman, un combat fut livré à Kororo, sultan des Wa-Rombo ; puis, le lieutenant von Schellendorf arrivé le lendemain ayant pris la défense de la station, l'expédition du D<sup>r</sup> Peters marcha vers Useri Kimangâlia. Ce district, comme au reste tout le versant nord du Kilimandjaro, est un haut plateau pauvre en eau. La population se montra pacifique. Le D<sup>r</sup> Peters descendit ensuite dans la vaste steppe des Masaï, marcha vers le ravissant lac Dehala, sur les rives duquel il arbora le drapeau allemand ; le 3 octobre il atteignit la station du Kilimandjaro.

Le *Mouvement géographique* a reçu de Berlin l'annonce de la découverte, par **Émin-pacha** et le **D<sup>r</sup> Stuhlmann**, de la branche la plus méridionale du Nil, le **fleuve Kifou**, entre les lacs Victoria, Albert-Édouard et Tanganyika. D'après une hypothèse émise par M. A.-J. Wauters, ce cours d'eau aurait ses sources dans l'Uhha, district dépendant de l'Ou-Nyamouési, par environ 4° lat. sud ; il coulerait du sud au nord sur un parcours de 350 à 400 kilom. et déboucherait à la rive méridionale du lac Albert-Édouard. Les explorateurs auraient, d'autre part, constaté que la rivière

Kagéra, affluent occidental du lac Victoria, serait loin d'avoir le développement que lui a supposé Stanley et qu'indiqueraient, d'après lui, toutes les cartes d'Afrique, ses sources ne dépassant pas le 2° lat. sud. Si ces deux nouvelles se confirment, la carte de la région comprise entre les trois lacs devra subir de grandes modifications pour donner place au bassin du Kifou qui constituerait la branche supérieure la plus méridionale du Nil.

A l'appui de son hypothèse, M. Wauters a accompagné l'annonce de cette découverte d'un croquis provisoire montrant sommairement les résultats géographiques de l'exploration d'Émin et les changements que devrait subir l'hydrographie de cette partie du continent. Le lac Alexandra, dont l'existence avait été signalée par Stanley, d'après des renseignements d'indigènes, devrait disparaître des cartes, ainsi que la section de rivière qui le relie au Kagéra. Toute la région située au S.-S.-E. du lac Albert-Édouard, jusqu'à l'Uhha, par 3° 30' ou 4° lat. sud, appartiendrait à la branche occidentale du Nil, laquelle porterait successivement les noms de Kifou et de Semliki, et alimenterait le lac Albert-Édouard d'abord, le lac Albert ensuite, pour se joindre, à l'issue septentrionale de ce dernier, à la branche orientale du Nil sortie du lac Victoria. Le mont Mfoumbiro dont les sommets s'élèvent à environ 3000 mètres, par 1° 20' lat. S. et 30° 4' long. E., appartiendrait à la chaîne de montagnes formant la ligne de partage des eaux entre les bassins de la Kagéra à l'est et du Kifou à l'ouest. Le bassin du Malagarasi, affluent du Tanganyika, serait vraisemblablement diminué également : les rivières Loukoki et Mérrou, traversées par Stanley en 1876, devraient lui être enlevées pour être attribuées au bassin du Kifou. Le cours du Roufidji, qui se jette à l'extrémité nord du Tanganyika, devrait diminuer d'importance ou s'infléchir vers l'ouest. A travers le blanc ainsi élargi des cartes, coulerait, dans une direction générale S.-S.-E.—N.-N.-O., le Kifou, qui prendrait sa source au N.-E. d'Oudjidji, dans les plaines situées entre la rive orientale du Tanganyika et le cours supérieur du Malagarasi. Cette prolongation du Kifou-Semliki jusque vers le 4° lat. S. ferait de cette branche occidentale du Nil la source la plus méridionale du grand fleuve. En effet, les rivières Wami et Isanga qui se versent dans le Victoria-Nyanza à la côte sud, avaient été considérées jusqu'à présent comme cette source la plus éloignée de l'embouchure du Nil. Or, comme leur cours n'atteint pas le 3° lat. S., elles auraient à céder le pas au Kifou.

Le numéro du 1<sup>er</sup> décembre du *Deutsches Kolonialblatt* a publié des nouvelles d'**Émin-pacha**, rapportées par le lieutenant Sigl, qui occupe la station de Tabora. Il écrivait le 31 août : « Le Wali de Karagoué a, sur ma recommandation, envoyé des messagers de confiance avec des lettres

pour Émin. Ils ont suivi les traces du pacha jusqu'au lac Albert-Édouard, où ils ont trouvé un bateau du sultan Kalaquansa, du district de Mwamba, et ont appris des bateliers que le pacha et le D<sup>r</sup> Stuhlmann avaient campé avec tout leur monde et leurs marchandises chez le susdit sultan. Le pays de Mwamba est situé au N.-O. du lac, entre 0° et 1° lat. N., et 29° et 30° long. E. Après une navigation de sept jours, mes envoyés atteignirent le camp du pacha. Le sultan se conduisit très amicalement à leur égard et leur donna des renseignements sur la direction de la marche d'Émin. Celui-ci s'est dirigé, avec le D<sup>r</sup> Stuhlmann, au commencement de juillet, vers Kibiro, sur le lac Albert-Nyanza, après s'être frayé, avec l'aide de Kalaquansa, un chemin à travers les grandes forêts, et s'être assuré par des présents l'amitié des indigènes. Il avait pris avec lui toutes les charges restantes et avait dit à Kalaquansa qu'il ne reviendrait pas par le même chemin. » D'après une communication publiée dans le *Reichsanzeiger* du 19 novembre, le lieutenant Langheld, stationné à Boukoba, avait annoncé qu'Émin s'étant avancé jusqu'à Ousongoro, au nord du lac Albert-Édouard, s'était réuni avec ses gens de l'ancienne province de l'Équateur. Enfin, le *Berliner Tagblatt* du 2 décembre, parlant de 1500 fusils se chargeant par la culasse et de 7000 à 8000 se chargeant par la bouche, possédés par les anciennes troupes du pacha, ajoutait que lorsque cette nouvelle parvint dans l'Ou-Ganda, le capitaine Lugard, commandant du corps d'occupation britannique, pour le compte de la British East African Company, se mit en route avec 300 hommes de troupes régulières et 700 auxiliaires, afin d'empêcher Émin de se diriger vers le nord. Il rencontra de grandes difficultés dans la nature du terrain: en outre sa troupe étant moins nombreuse que celle d'Émin, et ses Soudanais ayant déclaré que jamais ils ne tireraient sur leurs compatriotes au service du pacha, il dut renoncer à lui barrer le chemin. Le *Tagblatt* donne en même temps communication d'une lettre d'Émin dont voici quelques lignes :

« Stanley ne peut cependant pas nier que sa venue ait provoqué la rébellion, ni que, de 1882 à 1888, j'aie conservé et gouverné mes provinces sans son secours. Il ne niera pas non plus que, tout en me donnant communication des offres du roi Léopold, il me conseillait instamment de les refuser; qu'au contrat par lequel je cétais mes provinces à l'Imperial British East African Company, il ne manquait plus que ma signature. Il sait enfin également que la solution de cette question est encore dans mes mains <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Nous saisissons cette occasion pour décliner absolument la responsabilité des erreurs et des naïvetés que nous a gratuitement prêtées M. Arthur de Claparède,



L'œuvre médicale de notre compatriote M. le D<sup>r</sup> Liengme à **Antioka**, près de la baie **de Delagoa**, se développe. Le *Bulletin* de la mission romande publie de lui les nouvelles suivantes : « Le nombre de mes malades est allé en augmentant. J'ai eu l'occasion d'amputer l'extrémité de deux doigts à un jeune homme dont la main avait été mutilée par l'explosion d'une provision de poudre. Ce jeune noir est le fils d'un des principaux chefs du pays. En reconnaissance des soins donnés à son fils, le père m'a envoyé un shilling. Puis, quelques jours plus tard, il est venu lui-même, accompagné d'une de ses femmes, me demander de soigner deux de ses enfants. Ils voulurent s'établir dans les champs près de la station, afin de recevoir chaque jour mes soins. Ils avaient leurs provisions avec eux. Après cela, le vieux chef, voyant que les plaies de ses enfants guérissaient rapidement, partit et revint avec six autres malades..... Pour que l'œuvre médicale prospère et qu'il soit possible d'exercer sur les malades une forte influence chrétienne et en même temps de les soigner convenablement, il faudrait pouvoir les recevoir sur la station. C'est d'autant plus nécessaire que plusieurs viennent de très loin..... Il est rare qu'un malade vienne seul ; le plus souvent il est accompagné d'un ou de plusieurs de ses parents. Mon plan serait de faire construire plusieurs huttes, petit à petit, par les patients eux-mêmes ; ils devraient se procurer leur nourriture et de plus travailler quand ils le pourraient. En outre, j'exigerais des malades ne séjournant

directeur du *Globe*, organe de la Société de Géographie de Genève, dans un soi-disant extrait de procès-verbal de la séance dans laquelle, à la demande du président, M. G. Rochette, nous avons rendu compte du retour d'Émin-pacha avec Stanley (Voy. *Globe*, t. XXIX, p. 48). L'honorable secrétaire des séances, M. H. Welter, en est également innocent. La paternité en appartient tout entière à M. A. de Claparède qui, pour se faire autoriser par ses amis de l'administration à substituer une page de sa plume au procès-verbal, très court d'ailleurs, d'un très bon français et exempt d'erreurs, adopté par la Société, a surpris leur bonne foi en leur faisant croire que la rédaction de M. Welter renfermait des traits d'hostilité à l'égard de Stanley. A toutes nos demandes de rectification, il n'a été répondu que par le silence. Nos abonnés apprécieront à leur juste valeur ces procédés de falsification. Trompés par M. le directeur du *Globe*, ses amis n'ont pas osé reconnaître auprès des lecteurs du journal de la Société que leur bonne foi avait été surprise, et ils se sont vus impuissants à faire avouer à M. de Claparède la paternité de cette page où l'ignorance le dispute au ridicule ; son obstination à en faire peser la responsabilité sur nous, semblerait indiquer chez lui l'intention de nuire à l'*Afrique* ; nos lecteurs sauront rendre à chacun ce qui lui est dû ; si ceux du *Globe* sont trompés, ils ne le doivent qu'à M. le directeur du journal de la Société de géographie de Genève et à ses amis de l'administration.

pas sur la station qu'ils apportassent des provisions comme paiement; c'est la seule chose qu'on puisse leur demander. Je compte aussi faire des tournées médicales d'évangélisation. J'irais dans un groupe de villages; je soignerais les malades, et je profiterais de l'occasion pour les évangéliser d'une manière ou d'une autre. En ayant quatre ou cinq endroits bien choisis, que je visiterais régulièrement, je réunirais vraisemblablement chaque fois bon nombre de personnes. »

Une dépêche de Capetown, en date du 3 décembre, a annoncé que le roi des **Ma-Tébélé**, Lo-Bengula, a conclu avec le représentant de la **South African Company** un arrangement qui donnerait à la Compagnie le droit de s'établir dans le Ma-Tebeleland et de l'administrer exclusivement. Nos lecteurs se rappellent que, malgré les sommes payées à Lo-Bengula, et les présents de fusils Martini-Henri avec leurs munitions, ce souverain n'avait jusqu'ici accordé à la Compagnie de M. Cecil Rhodes que le droit de fouiller le sous-sol de son pays et d'en extraire, sous certaines conditions, l'or qui y est contenu; mais jamais il n'avait voulu abandonner aucun de ses droits politiques de souverain, ni même céder aux sujets britanniques la propriété d'aucune des portions cultivables de son royaume. Et comme les Ma-Tébélé sont une race belliqueuse et que leur armée est fortement constituée, il n'y avait pas à chercher à user de contrainte envers eux. Les termes du traité n'ont pas encore été publiés; mais, d'après la dépêche susmentionnée, Lo-Bengula aurait accepté un vrai protectorat de la part de l'Angleterre. Ce serait une compensation à la déception qu'à eue M. Cecil Rhodes dans un voyage qu'il a fait au Ma-Tebeleland et au Ma-Shonaland, où il a constaté que les territoires déjà occupés par la South African Company sont infiniment moins riches en ressources minières qu'on ne le croyait, ayant été exploités et épuisés par les occupants antérieurs. Lord Randolph Churchill, qui a consacré à l'étude du pays les loisirs que lui ont laissés ses puérides aventures de chasse aux lions, a fait, dans ses lettres au *Daily Graphic*, un rapport tout aussi peu conforme aux espérances caressées par les fondateurs de la South African Company.

Nous extrayons ce qui suit d'un rapport du D<sup>r</sup> Schröder, médecin d'état-major au **Cameroun**: « Le 8 octobre, je vaccinaï, avec de la lymphe que le docteur de l'expédition Gravenreuth avait apportée de l'Institut vaccinal royal de Berlin, et qui n'avait que 5 ou 6 semaines, 51 hommes (21 jeunes Krou et 30 Dahoméens) et 18 femmes; 13 Krou, 24 Dahoméens, soit 74 % eurent des boutons bien développés. Presque toutes les femmes affirmèrent avoir eu la petite vérole; la vaccine ne prit que chez six d'entre elles. » Le résultat obtenu a engagé le D<sup>r</sup> Schröder à faire venir de Berlin

une provision de lymphes suffisante pour vacciner les travailleurs Krou du gouvernement qui arriveront dans la colonie allemande, et le plus grand nombre possible d'indigènes du Cameroun.

Un décret publié par le *Journal officiel* français a établi sur des bases définitives le régime d'autonomie administrative et financière inauguré en 1889, dans les établissements français des **Rivières du Sud**, de la **Côte d'Or** et du **Golfe de Benin**. En voici les principales dispositions :

L'ensemble des possessions françaises de la côte occidentale d'Afrique, situées entre la Guinée portugaise et la colonie anglaise de Lagos, constitue une colonie qui prendra la dénomination de Guinée française et dépendances. L'administration supérieure de cette colonie est confiée à un gouverneur, qui est, en outre, chargé du protectorat de la République sur le Fouta-Djallon.

La colonie de la Guinée française et dépendances comprend trois groupes distincts qui sont administrés, savoir :

1° La Guinée française proprement dite (actuellement dénommée Rivières du Sud), par un secrétaire général :

2° Les établissements de la Côte d'Ivoire (actuellement dénommés établissements de la Côte d'Or), par un résident :

3° Les établissements du golfe de Bénin, par un lieutenant-gouverneur.

Chacun des trois groupes constituant la colonie de la Guinée française et dépendances conserve son administration propre et son budget spécial.

Des négociants de Liverpool se sont présentés à lord Knutsford, ministre des colonies, pour protester contre de prétendus empiétements de la France sur les possessions anglaises de l'Afrique occidentale, notamment dans la région de **Sierra-Leone**. Le ministre anglais leur a fait remarquer que les limites de la sphère d'influence française dans cette région ont été fixées par le traité conclu entre les cabinets de Paris et de Londres au mois d'août 1889, et qu'il n'y a pas lieu d'y rien changer. Il a constaté de plus que l'île de Matacong, que la députation de Liverpool semblait revendiquer comme territoire britannique, a été reconnue à la France dès 1884, que par conséquent l'occupation de cette île de la part de la France ne constitue pas un acte d'empiétement, mais l'exercice d'un droit incontestable. En revanche, il a promis de veiller à ce que la France ne dépasse pas les limites de sa sphère d'influence, et de tenir les commerçants de Liverpool au courant des travaux de la commission de délimitation anglo-française qui va commencer ses opérations dans la région de Sierra-Leone. Néanmoins, la Chambre de commerce de Liverpool a adopté la résolution suivante : « La Chambre exprime son étonnement et ses regrets au sujet

de la cession faite à la France d'un territoire dans l'Ouest africain ; elle proteste contre un pareil arrangement. Elle recommande au gouvernement de protéger énergiquement les citoyens anglais qui possèdent des terres et des biens sur ce territoire. Elle engage les citoyens britanniques à faire tous leurs efforts pour obtenir des potentats africains tous les avantages qui sont accordés aux Français. »

---

### **NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES**

Le gouverneur général de l'Algérie a le dessein de coloniser les bords algériens de la Méditerranée au moyen de villages de pêcheurs français. Des mesures ont été prises à cet effet ; huit familles de pêcheurs bretons, composées de vingt-cinq personnes, venant de Douarnenez, sont arrivées à Philippeville, où des concessions leur ont été accordées. Par ce moyen la côte se peuplera, et ainsi sera préparé un nouveau centre de recrutement pour la marine française.

Un crédit de 300,000 francs a été demandé par le gouvernement français pour les études et les premiers travaux d'une voie ferrée prolongeant de 64 kilomètres, au delà d'Aïn-Sefra, dans la direction de Djenien-bou-Rezk, la ligne du sud-ouest oranais. — L'État est chargé des études à faire ; il conserve la direction des travaux, qui seront exécutés avec le concours des troupes.

Le Club alpin d'Algérie a organisé une excursion pour Ouargla, à 800 kilomètres de la côte. La caravane des touristes partira de Constantine le 9 janvier ; le voyage durera vingt jours.

M. Gaston Boissier a récemment rendu compte à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de fouilles importantes faites dans quelques-unes des villes romaines de la Tunisie par M. le Dr Carton et M. le lieutenant Denis. A Dougga, les explorateurs ont trouvé dans les ruines du temple de Saturne des stèles puniques ; ils ont mis au jour un hippodrome et un théâtre qui paraît bien conservé. A El-Matria, ils ont dégagé un temple consacré à Jupiter, à Junon et à Minerve.

Le gouvernement égyptien et la Compagnie du Canal de Suez se sont mis d'accord sur les conditions de la construction et de l'exploitation, par la Compagnie, d'un tramway à vapeur et d'un canal d'eau douce entre Port-Saïd et Ismaïlia. La ligne sera employée uniquement au transport des malles-postes et des passagers au service de la Compagnie. La pose des rails est déjà commencée et le travail pourra être achevé à la fin de 1892. La Compagnie devra continuer à exploiter le tramway jusqu'au moment où le gouvernement égyptien aura construit une ligne rattachant Port-Saïd au réseau général des chemins de fer.

M. Palmer, conseiller financier du khédive, et M. Gaustin, sous-secrétaire des travaux publics, ont été chargés de se rendre à Tokar, pour y étudier des questions relatives à des travaux d'irrigation et à l'impôt foncier. D'après leur rapport, il y a à Tokar beaucoup de terres cultivables ; mais la population est peu nombreuse et elle ignore l'agriculture ; 150,000 acres pourraient être mis en culture ; avec un bon

système d'irrigation et à l'aide de l'immigration, il serait facile de relever les finances obérées de Souakim et de Tokar, au moyen des impôts fonciers qui seraient prélevés sur les terres mises en valeur. La nature des terres arables est aussi bonne qu'en Égypte.

Une dépêche de Massaouah du 11 décembre a annoncé que les Ras Mangascia, Aloula et Agos, ainsi que tous les chefs du Tigré, ont passé le Magreb pour recevoir le général italien Gandolfi. Ils ont juré d'observer le traité d'Ucciali, le Magreb formant la frontière italienne. Il y a eu engagement réciproque de cordiale amitié et de protection des propriétés et des sujets italiens et tigréens.

Le Négous d'Abyssinie, Ménélik, envoie au président de la république française une mission chargée d'offrir à M. Carnot deux superbes lions de Nubie apprivoisés à sa cour, en même temps qu'une lettre du souverain et la décoration suprême de son empire : le tout en témoignage de respect des vieux traités d'amitié qui lient l'Abyssinie et la France.

Les capitaines Macdonald et Pringle, du génie anglais, envoyés à Mombas pour le compte de l'Imperial British East African Company, sont chargés d'étudier deux tracés de voie ferrée, l'une de Mombas à Machako directement, l'autre longeant le fleuve Sabaki. Au delà de Machako, trois équipes seront formées ; une passe sera cherchée dans la chaîne de Mau. Le retour s'effectuerait par la plaine de Kampé.

M. Fitzgerald, qui revient de l'Afrique orientale anglaise, estime qu'il serait possible d'y augmenter beaucoup la production du coton et du tabac, et d'y entreprendre celle du giroffier, du poivrier et du muscadier. Il croit également qu'on pourrait tirer grand profit de plantations de cocotiers.

D'après l'*Allgemeine Zeitung* de Munich, le major von Wissmann est atteint d'une pneumonie grave, ce qui ne lui permettra pas de longtemps d'entreprendre une nouvelle expédition dans l'Afrique orientale.

Dès le 1<sup>er</sup> février prochain, Zanzibar sera déclaré port franc. Exception sera faite pour les munitions de guerre et l'alcool, conformément aux stipulations de l'Acte de la Conférence de Bruxelles.

Des stations météorologiques ont été fondées depuis peu dans l'Afrique orientale allemande : il en existe maintenant à Lindi, Dar-es-Salam, Kiloa, Bagamoyo et Tanga, et dès 1892, ces cinq stations pourront fournir chaque mois des observations régulières. Celles-ci sont faites par les médecins des troupes du protectorat impérial ; les instruments ont été donnés par l'observatoire maritime de Hambourg.

M. Hindorf a fondé, pour la Société allemande de l'Afrique orientale, une station agricole à Darema, par 5° 8' lat. S. et 38° 38' long. E., à 800 m. d'altitude.

Le capitaine Lugard a annoncé, le 13 août, du Mont Rouwenzori, qu'il a chassé du bas Ou-Nyoro le lieutenant esclavagiste de Kabréga et réinstallé le roi Kasagamo. Il a conclu un traité avec le roi de l'Ankori et fondé des stations sur le lac Albert-Édouard et sur la pente du Rouwenzori. Il demandait l'envoi de renforts.

Les Mafiti, tribu indigène à l'ouest du cap Delgado, s'étant soulevés, le gouverneur portugais les a fait rentrer dans l'ordre à l'aide des forces locales réunies immédiatement.

Dans la discussion du budget des colonies au Reichstag, M. Kayser, conseiller de légation, a déclaré que le Sud-ouest africain a été vendu à un consortium pour le prix de trois millions de marcs, dont 210,000 ont déjà été payés, lesquels resteraient acquis au cas où la vente ne réussirait pas. Des essais agronomiques ont été faits dans ces territoires; ils ont parfaitement réussi.

Le P. Cambier, missionnaire belge, et un de ses compagnons sont arrivés à Loulouabourg où ils ont fondé une station.

M. Chetens a créé, pour le compte de la Société du Haut-Congo, deux nouveaux établissements à Bena-Bendi et à Inkonghou, sur le Sankourou.

M. Pierre Nebout, professeur au lycée Corneille, a reçu des nouvelles de son frère, M. Albert Nebout, survivant de la mission Crampel, qui guide actuellement la mission Dybowski. Le 26 août, celle-ci était arrivée au poste de Bangui sur l'Oubangi, et se préparait à explorer plusieurs petites rivières venant du nord pour tâcher de trouver la route la plus sûre dans cette direction.

M. Camille Delcommune, directeur-adjoint de la Société du Haut-Congo, a fondé sur l'Oubangi deux nouveaux établissements, l'un à Banzyville, l'autre à Yakoma.

M. Lamadon et le lieutenant Bransoulié se sont embarqués à Marseille pour Sierra-Leone où ils doivent effectuer, de concert avec les délégués anglais, la délimitation des possessions franco-anglaises dans cette région. Les travaux devaient commencer près de Samoh et se poursuivre le long des Scarcies jusqu'à Falaba et de là aux sources du Niger.

Des nouvelles de Sierra-Leone ont annoncé que Samadou, chef musulman, qui jouit d'une grande influence et dispose d'une armée de plusieurs milliers de guerriers auxquels ont été vendus récemment des fusils perfectionnés, a informé la colonie anglaise de cette ville qu'il ne permettra pas aux Français de pénétrer dans son pays et qu'il les repoussera les armes à la main.

Le 28 novembre dernier a été signé à Saint-Louis, entre M. de Lamothe, gouverneur du Sénégal et le roi du Saloum, un traité qui règle la situation du Saloum sous le protectorat français. On sait que le Saloum est situé à peu de distance de la côte, entre Dakar et la Gambie.

La mission Maistre, organisée par le Comité de l'Afrique française pour renforcer l'expédition Dybowski, actuellement sur l'Oubangi, s'embarquera le 10 janvier à Bordeaux.

---

## CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Dans un article de M. F. Buxton sur l'administration anglaise dans l'Afrique occidentale, nous trouvons les lignes suivantes relatives à la recrudescence de la traite. « Le fléau de la boisson, la mauvaise administration, le supplice du fouet, les meurtres, la torture et autres atrocités ont poussé le noir à demander: D'où viennent ces sauvages blancs, qui sont plus sauvages que nous? L'esclavage et la traite ont repris cours sous le gouvernement